

ASSISES CULTURE EQUESTRE DU CRE IF

CNOSF LUNDI 20 MAI 2019

Contenu des éléments préparés pour introduire le débat

Table ronde Poney :

Objet de la table ronde

**« La révolution du poney A partir des années 80, le mouvement poney débouche sur un modèle original de popularisation des activités équestres en France sous l'impulsion du Poney Club de France. Les racines de la singularité. »**

Ines Ferté, Emmanuelle Schramm, Pascal Marry

Mesdames, Messieurs, chers amis

Pour parler très franchement, je suis ravi de saisir cette occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour témoigner sur l'aventure du monde du poney.

En premier lieu je veux remercier très chaleureusement François Lucas qui a eu l'audace de créer la commission « culture » du CREIF. C'est elle qui nous réunit aujourd'hui. Je veux associer Emmanuel Feltesse et Guillaume Henry à ces remerciements pour avoir su concrétiser ce projet de colloque d'aujourd'hui.

Je vais brièvement évoquer mon propre parcours dans le monde du poney pour me situer de façon claire et préciser en quelque sorte d'où je parle.

Ensuite je voudrai expliquer en quoi l'expérience française dans notre domaine est originale.

**Première partie : mon parcours dans le monde du poney.**

J'ai débuté dans le « métier » en prenant la direction de la Gourmette Vaclusienne qui était un des clubs de la région d'Avignon et qui possédait en son sein un des tous premiers poney-clubs.

Mon premier contact véritable avec ce poney-club de la Gourmette, qui ne marchait pas bien, a consisté à rechercher un animateur. Mais je n'avais aucun projet particulier. Tout a changé très vite car à cette époque je travaillais avec François Lucas sur le texte de la convention collective et me rendais chez lui à Dourdan régulièrement. Un jour j'ai vu un paquet de photos sur un buffet du salon, et là, j'ai découvert ce qu'était un vrai poney-club tout simplement. J'ai compris, recruté une monitrice qui s'appelait Nathalie Noel et qui a su faire évoluer ce poney-club et tout a changé.

A partir de là, je me suis impliqué directement et la Gourmette a envoyé des cavaliers aux championnats de France et organisé des activités ouvertes aux autres clubs de la région.

Compte tenu de l'intensité de l'activité du club dans la région de Provence, de la formation de moniteurs, dont naturellement un certain nombre d'entre eux ont ouvert des poney-clubs ensuite, diplôme en poche, la Provence est devenue terre de poneys.

Très vite Jacques Turgis, le président fondateur du Poney Club de France m'a proposé d'être désigné comme « Délégué Régional » et je me suis très naturellement impliqué dans les journées pédagogiques de Fontainebleau de 1977 et 1979.

A cette époque j'avais parfaitement compris le lien direct entre l'offre des clubs et la pédagogie et mon approche du poney était centrée sur la dimension éducative et la recherche d'une approche très large et ludique de l'équitation.

A cheval, j'avais porté à la FEF le projet des jeux équestres et étais un des acteurs de la commission fédérale des Jeunes et des Jeux, ainsi qu'un des organisateurs des championnats des Jeux Équestres de 1978 à Poitiers et la suite. Le règlement de Horse Ball a été bâti à la Gourmette et doit beaucoup à Philippe Thiébaud qui sera plus tard DTN du Poney-club de France et encore un peu plus tard, DTN de la FFE.

C'est comme cela que lorsque Serge Lecomte m'a offert la direction du Poney Club de France en 1991, au moment où, épuisé par le travail somme toute assez stérile de directeur adjoint du cabinet du ministre des sports, je ne me suis pas fait prier.

J'ai donc travaillé au quotidien avec Serge Lecomte de mars 1991 à la fusion fédérale en 2000.

**Ainsi au cours de la période d'une trentaine d'années qui va de 1971 à 2000, j'ai été à la fois acteur et observateur au meilleur niveau sur le monde des poneys.**

Je veux saisir cette occasion pour remercier ici, devant vous, ces deux personnalités exceptionnelles à qui notre petit monde équestre doit tant. Ines Ferté et Serge Lecomte. Leur dire l'affection et l'estime que je leur porte. Et les remercier pour avoir eu la chance de travailler à leurs côtés et d'apprendre à leur contact.

Chacun d'eux, sur le registre qui lui est propre, ont deux particularités communes et remarquables :

Le sens aigu de l'intérêt général qui va avec une très grande générosité personnelle.

A cela s'ajoute une volonté permanente d'aller au fond des sujets et de se méfier des logiques souvent futiles des modes et des opportunités.

Cette parenthèse étant fermée, je veux aborder maintenant les deux registres qui ont, à mes yeux, été la source de la singularité française du développement du secteur poney :

L'approche pédagogique et l'approche institutionnelle. C'est leur articulation dans une dynamique cohérente et extraordinairement efficace qui a produit la singularité du mouvement poney en France.

## **Deuxième partie : la singularité du poney club en France :**

### **Quelques constats :**

Les poney-clubs ont porté la diffusion massive des établissements équestres sur le territoire.

L'effet premier de la réussite des poney-clubs a été une croissance remarquable (jusqu'à 18 % par an dans les années 90) associée à un rajeunissement très fort de la population des cavaliers. Cela a entraîné un effet démographique inattendu qui est la féminisation massive de la population cavalière française.

Le développement des poney-clubs s'est construit généralement sur la base de la monture partagée. Les cavaliers ont été d'autant plus faciles à accueillir que cette logique de la monture partagée a entraîné une baisse des prix de vente de l'heure d'équitation ainsi qu'une ouverture nette à des couches sociales intéressées et peu solvables, mais très nombreuses.

De même, la mise en avant des poneys shetland fut un choix stratégique décisif car particulièrement pertinent aussi bien sur le plan pédagogique qu'économique. L'abaissement des coûts inhérents à l'utilisation de ces montures a également joué un rôle important d'abaissement des prix et a, par conséquent, ouvert l'équitation à toute une population modeste et peu solvable, mais éprise des questions éducatives.

Ces deux mécanismes combinés ont produit la singularité de notre modèle.

Nous sommes ainsi passés de 2 ou 3 établissements équestres par département à plus de 80 entre 1960 et 2000.

En même temps nous sommes passés d'une population majoritairement adulte et masculine à une population cavalière de fillettes.

Et pendant cette période et surtout à partir des années quatre-vingt, nous avons assisté à une diffusion du goût du poney dans à peu près toutes les couches de la population.

Notre économie repose sur le centre équestre. Il transforme le piéton en cavalier, il en fait un consommateur de toutes les activités et de tous les métiers connexes. C'est ainsi que les selleries, les commerces de vêtements et de matériels divers, les vétérinaires équins, les maréchaux ferrants se sont développés. Et tous les secteurs sont impactés. L'assurance, la banque, l'agro alimentaire spécialisés dans la production de nourriture, etc.

Tout cela mérite d'être rappelé, même si c'est assez évident.

Au total, la diversité des couches sociales sensibilisées à l'équitation et la croissance massive du nombre d'établissements ont rendu nos activités visibles à tous les niveaux. Cela a changé leur statut dans la société et a placé le secteur équestre tout entier dans une position singulière relativement aux autres expériences menées en Europe et dans le monde.

### **Troisième partie : une dynamique dont il faut comprendre les ressorts.**

Les éléments qui ont pesé sont multiples et méritent réflexion.

Une telle croissance d'un phénomène social est forcément la rencontre entre un environnement favorable et des éléments internes décisifs.

En ce qui concerne le contexte social, il est certain que l'offre des poney-clubs a rencontré du succès parce que sur le terrain sportif, l'offre faite aux filles était, et demeure toujours faible et peu attractive. Mais il y a aussi sans doute d'autres facteurs sociaux comme le souci accru des parents d'offrir le meilleur à leurs enfants, le rapprochement avec la nature et la vie animale, etc

Il faut souligner ici le rôle central des Haras Nationaux. Organisant l'essentiel du cadre institutionnel des utilisations des équidés, ils avaient fait le pari du développement. Cette politique active, imaginée par le Directeur Général Henry Blanc quand il est arrivé aux responsabilités, a joué évidemment un rôle clef. Il est clair que c'est un acteur central de la

réussite du poney. Et du tourisme Equestre et aussi de toutes les activités périphériques aux sports olympiques.

A l'intérieur du monde équestre et surtout du monde du poney, des événements structurants et décisifs vont s'enchaîner dans le bon ordre et porter aux responsabilités clefs les bonnes personnes.

Comme toujours, dans le changement social, il y a le contexte et les acteurs. Les acteurs aussi font l'histoire.

Parmi les événements à caractère explosif, il y en a au moins deux :

D'abord il y a cette initiative de Jacques Turgis de réunir les dirigeants des poney-clubs à Fontainebleau en 1977 afin de créer une dynamique favorable au développement 6 ans après la création de l'association Poney-club de France. Cet événement est important car c'est là que le débat a lieu entre le choix d'un projet basé sur le sport et la performance, à l'image de ce qui commence à émerger en Europe avec les championnats d'Europe ou, à contrario, mettre l'enfant au centre et y donner la priorité aux aspects éducatifs.

C'est la deuxième option qui s'impose et qui sera le principe structurant de la suite. C'était le bon choix.

Le deuxième élément fondateur est nettement plus inattendu. C'est la faillite du Poney-club de France en 1985.

Cette faillite amènera Serge Lecomte à la présidence du Poney Club de France. Comme nous avons pu en juger, il fut l'homme de la situation, pourtant désespérée, tout le monde l'a oublié, désespérée. Sans cela il n'aurait jamais été élu sans doute, hélas.

D'abord il a su faire face à une situation pourrie et a redressé les comptes très vite. Puis il a commencé un long cheminement pour faire évoluer la structure et la rendre solide, efficace et surtout utile.

Avec ses coups de gueule et sa simplicité, sans sens pratique, et son goût de l'efficacité, et aussi sa grande liberté intérieure, il cherchera les voies et moyens pour rendre le poney-club de France capable d'être utile au développement des clubs. Et il a réussi.

Sans théorie, sans idées préconçues, il s'est fié à son pragmatisme et a su développer une sorte de logique coopérative pour offrir aux clubs les services dont ils avaient besoin.

Je vous épargne la liste des idées, des dossiers, des actions et des réalisations mais il faut avoir en tête le labeur têtu, obstiné et difficile, face à des sports équestres très vite totalement hostiles et assez souvent méprisants.

Il faut noter, par exemple, à travers le dossier sans doute le plus ambitieux et le plus emblématique pour ceux d'aujourd'hui, le Parc Equestre de Lamotte Beuvron, combien le pari n'était pas gagné d'avance. Il en fallu de l'obstination et de l'ambition, au sens le plus noble du terme, pour amener ce projet où il en est arrivé, y déménager les bureaux fédéraux etc.

Et je m'attarderai un instant sur un seul dossier parce qu'il est spécial. C'est celui de la formation et de la question pédagogique. En clair c'est le dossier de la transmission et de la culture. C'est celui qui a été porté par Inès Ferté

Serge Lecomte a confié la commission pédagogique à Inès Ferté dès son élection en 1985 et c'était le bon choix. C'était le choix logique dans la continuité des journées de Fontainebleau

de 1977. Il a fait exactement ce qu'il fallait pour donner aux poney-clubs les moyens de mettre l'enfant au centre du projet collectif.

Personne d'autre n'aurait pu faire ce qu'Inès a su faire en rassemblant des équipes nombreuses et diverses. Elle a su faire travailler ensemble des personnalités très diverses pour produire des documents fondateurs et essentiels. Cela lui a demandé un travail énorme de coordination, de planification et de réécriture. Très difficile de s'en rendre compte à la lecture des productions qui paraissent aller de soi et qui n'ont pas pris une ride.

Les enseignants s'en sont saisis et nous avons vu le résultat.

Serge Lecomte, de son côté, a fait son affaire des questions réglementaires, institutionnelles, logistiques et politiques. Ce qui n'a pas été rien je vous le rappelle. Des conflits, des difficultés, des obstacles de tous côtés.

De son côté, Inès Ferté a fait son affaire de l'offre des poneys clubs.

Je ne sais pas jusqu'à quel point ils ont pressenti ce qui pouvait se passer, jusqu'à quel point ils ont prévu l'histoire en devenir, mais ils l'ont fait, j'en suis le témoin privilégié.

### **Conclusion :**

En mettant l'accent sur les services aux clubs et en portant l'effort en priorité sur l'offre faite au public, cette politique a lié le développement et l'encadrement. C'est ainsi que je peux dire haut et fort que si les poney-clubs ne prétendent pas être les lieux d'expression de l'équitation savante, ils n'en sont pas moins les lieux par excellence de la diffusion et de la transmission du goût du cheval et du goût de l'équitation.

Comment alors ne seraient-ils pas porteurs de notre héritage culturel en matière d'équitation alors même qu'ils sont encadrés par des enseignants formés dans la tradition, via les certifications fédérales et les brevets d'Etat ?

Instruisant la très grande majorité des cavaliers débutants, il faut les encourager et les soutenir, car si nous voulons voir notre héritage culturel prospérer, cela passe par eux.

Cela fait maintenant 50 années que j'entends dire que nos moniteurs ne sont pas à la hauteur et j'en assez car c'est évidemment stupide. Si c'était le cas, nous ne serions pas là et nos activités auraient été balayées. Peut-être pouvons-nous les aider à faire encore mieux ?

Alors faisons confiance aux anciens comme aux jeunes qui arrivent. Ouvrons-leur toute les portes et encourageons-les à s'enraciner dans la magnifique histoire de l'équitation française.

Je vous remercie.